N°268 du mercredi 29 septembre 2021 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette en Yvelines

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les incendiaires présumés du chapiteau condamnés à cinq ans de prison

Faits divers page 10

La maîtrise foncière de la plaine actée, les propriétaires redoutent l'expropriation

Dossier page 2

L'Etablissement public foncier d'Île-de-France a été chargé du rachat des parcelles auprès des propriétaires terriens de l'ex-plaine maraîchère. Ces derniers ne veulent pas brader leurs terrains, mais l'édile carriérois se montre confiant quant à l'obtention d'un compromis.

Actu page 4

LES MUREAUX

François Villon : les travaux de la cantine repoussés en 2022

AUBERGENVILLE
Data center : les élus veulent pallier la désindustrialisation Page 4

MANTES-LA-JOLIE
Bédier-Cognet, la guerre est déclarée ? Page 6

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Les habitants invités à se prononcer sur la qualité des services de la Ville Page 6

MANTES-LA-JOLIE
Un collectif pour développer la pratique du vélo Page 8

YVELINES
Les chiens « *détecteurs de Covid* » des pompiers décorés Page 10

DRAGON BOAT
Mantes-la-Jolie accueillera le championnat de France de dragon boat Page 12

POISSY
Villa Savoye et réalité virtuelle s'associent pour attirer le public Page 14

VALLEE DE SEINE

Une première modification du Plui en 2024

Actu page 8

Actu page 4

LIMAY

Médiathèque et Micro-Folie cohabiteront pour booster la créativité

Actu page 5

YVELINES

Ces maires et élus qui s'engagent pour Emmanuel Macron

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

La maîtrise foncière de la plaine actée, les propriétaires redoutent l'expropriation

L'Etablissement public foncier d'Île-de-France a été chargé du rachat des parcelles auprès des propriétaires terriens de l'ex-plaine maraîchère. Ces derniers ne veulent pas brader leurs terrains, mais l'édile carriérois se montre confiant quant à l'obtention d'un compromis.

LUCILE GIROUSSENS

« *Une DUP (déclaration d'utilité publique) pour des sapins, franchement.* » Secrétaire de l'Association des propriétaires fonciers et exploitants agricoles (APEA) de Carrières-sous-Poissy, Nicole Ronsenac ne cache pas son mécontentement. Au mois de juillet, les assemblées communautaires et départementales ont voté la signature prochaine d'une convention quadripartite réunissant la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), le Département, l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (Epfif) et l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa).

Courant jusqu'en 2027, cette convention prévoit notamment de déléguer à l'Epfif la maîtrise foncière des quelques milliers de parcelles de l'ancienne plaine maraîchère réparties sur environ 330 ha et quatre communes (Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine, Ndlr), dont la plus célèbre portion, la « *mer des déchets* » a été nettoyée durant l'année 2020 par le Département et pourrait devenir une forêt. L'Epfif pourra également engager, le cas échéant, les démarches de déclaration d'utilité publique auprès de la préfecture et les demandes d'expropriation.

Pour racheter les parcelles, un montant de 15 millions d'euros a été alloué à l'Epfif, sur les fonds de l'Action foncière pour un développement équilibré des Yvelines (fonds départemental, Ndlr). S'ils avaient eu des échos officieux de cette procédure de DUP, de nombreux propriétaires regrettent d'avoir été mis devant le fait accompli. Et indiquent déjà qu'ils ne braderont pas leurs terrains, estimés à une époque à plusieurs centaines de milliers d'euros pour certains, lorsque les terres étaient constructibles.

« *Quand certains penseurs jacobins s'interrogent sur l'utilité des Départements, vous en avez un exemple éclatant*, se réjouissait lors du vote le 13 juillet dernier, le président du Département, Pierre Bédier (LR), à propos du nettoiement des 40 ha. *Des communes trop petites pour pouvoir gérer le problème, une communauté urbaine trop jeune, trop fragile pour pouvoir le prendre à bras-le-corps, s'il n'y a pas le Département, ce ne sont pas les incantations des décideurs qui ont défilé sur cette plaine, expliquant qu'ils allaient régler le problème, qui le règlent.* »

Le périmètre est d'intérêt communautaire depuis 2019. La convention quadripartite, que *La Gazette* s'est procurée, souligne que « *la préservation de l'environnement ainsi que le soutien et le développement des activités agricoles et sylvicoles sont considérés comme prioritaires* » pour la communauté urbaine. Des rôles de chacun, elle précise que « *le Département* […] *a souhaité se réapproprier le devenir de ce territoire* », l'Epamsa « *en tant que directeur de projet de l'OIN Seine Aval, est chargé de définir le projet d'ensemble en partenariat avec les collectivités et de sa mise en oeuvre* », et l'Epfif « *en tant qu'opérateur foncier de l'OIN Seine Aval, est titulaire du droit de préemption en zone d'aménagement différé (ZAD)* ».

En termes de maîtrise foncière, « *l'Epfif procède à l'acquisition par tous moyens de chacune des parcelles du site* » soit par « *négociation amiable, par préemption, par voie d'expropriation* ». C'est ce dernier recours que craignent les propriétaires carrièrois. « *J'aurais aimé au moins avoir un courrier, c'est la moindre des choses* », souligne Sylvie Goulet, présidente de l'APEA. Elle précise toutefois être « *ouverte au dialogue* », afin de parvenir à une solution à l'amiable. « *Il faut savoir que les propriétaires terriens payent la taxe foncière assez haute quand même, sur le non-bâti, on a des adhérents qui payent entre 450 et 500 euros à l'année* », poursuit la présidente de l'APEA.

La question du prix avait déjà été évoquée lors du premier colloque sur le devenir de la plaine, en 2018. « *Si on démarre à trois, quatre euros du m², on est à huit millions d'euros,* expliquait à l'époque un participant, des difficultés à trouver le bon prix. *Si on passe à dix euros du m², on se rapproche du prix psychologique des propriétaires, et cela fait 20 millions. Enfin si on va jusqu'à 15 euros du m², on part sur 30 millions d'euros.* »

Nicole Ronsenac, elle, se montre ferme : « *Moi j'ai été préemptée à 20 euros du m² pour une terre agricole, par rapport à aujourd'hui on s'en sort bien.* […] *J'ai été expropriée plusieurs fois dans la plaine à 14, 15 euros du m² et maintenant c'est trois, quatre euros.* […] *On a du mal à comprendre pourquoi on a eu des expropriations à des prix qui nous semblaient corrects et qui maintenant [dégringolent].* » L'association a récemment rencontré le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne, responsable des épandages, « *afin d'établir un dialogue, savoir ce qu'il s'était passé après l'arrêté de 1999 (interdisant toute culture vivrière, Ndlr)* » et avoir un état des lieux des parcelles impactées par la pollution des sols, précise Sylvie Goulet.

Conseiller délégué au numérique à la communauté urbaine, également maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït (SE), nuance grandement les risques d'expropriation, prenant pour exemple le rachat des terrains de la future aire de grand passage, qui s'est fait à l'amiable. « *Ce qui a été décidé le 8 juillet, ce n'est pas tant de mettre en place une déclaration d'utilité publique pour exproprier, c'est de créer un cadre juridique qui permet le cas échéant d'accélérer la réflexion et le tempo*, explique-t-il. […] *Le principal c'est de savoir si on s'en sert ou si on ne s'en sert pas, et du coup ça permet de mettre tout le monde autour de la table.* »

« *Un exemple* » de l'utilité du Département

Il insiste surtout sur la nécessité de définir le projet global : « *Il faut d'abord partir de l'enjeu de la plaine, l'enjeu il est d'abord écologique, il est aussi en termes de santé publique, de pollution des sols, des déchets, d'occupations illégales, la nécessité de sécuriser l'ensemble du périmètre d'intervention qui est quand même de plus de 300 ha.* » Quant aux discussions concernant les prix, qui pourraient s'avérer ardues, l'édile prône le compromis : « *On ne peut pas spéculer sur de l'argent public et on ne peut pas donner l'impression de spolier des propriétés privées. Il faut trouver un point d'équilibre et ne pas en bouger.* » Mais il prévient : « *Aujourd'hui ces terrains ne valent pas 100, 300, ils auront comme valeur ce qu'on voudra construire ensemble.* »

Une position que semble partager la députée de la sixième circonscription, Natalia Pouzyreff (LREM), même si elle reste « *en attente* » d'informations concernant la DUP et les intentions du Département. « *Pour garantir un prix acceptable aux propriétaires, une solution est de faire appel à des partenariats publics-privés, visant à un projet de réhabilitation globale de la plaine*, détaille-t-elle à *La Gazette*. […] *Aux aménageurs de faire des propositions et aux élus d'en décider avec les riverains. Il faut donner une vision, un sens à l'avenir de cette boucle de Seine.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Il faut d'abord partir de l'enjeu de la plaine, l'enjeu il est d'abord écologique, il est aussi en termes de santé publique, de pollution des sols, des déchets, d'occupations illégales, la nécessité de sécuriser l'ensemble du périmètre d'intervention qui est quand même de plus de 300 ha*** », **note des enjeux l'édile carriérois Eddie Aït (SE).**

En février 2020, Pierre Bédier avait, lui, proposé de consacrer « *80 à 90 %* » des 330 ha à y planter une forêt et y développer une filière bois. Si plusieurs projets, d'agriculture hors-sol, de récupération de chaleur, ont plusieurs fois été évoqués, ils ne semblent pour l'heure pas avoir été retenus par l'aménageur. Créée en juillet 2020, la commission extramunicipale, rassemblant Ville, acteurs institutionnels et propriétaires, prévoit de mener une consultation citoyenne durant le premier semestre 2022 et d'en présenter les conclusions au Département. Néanmoins, tous les acteurs s'accordent sur une chose, celle d'agir vite pour ne pas laisser dégénérer, une nouvelle fois, la situation. ■

SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE PARTENAIRE DE L'ÉCOLE NUMÉRIQUE DE **MANTES LA VILLE**

16 communes

144 classes

2 948 élèves

156 enseignants

Éduquer, responsabiliser et préparer
les élèves aux enjeux de la société numérique.

www.thalamus-ic.fr

Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

www.sy-numerique.fr

LIMAY

Médiathèque et Micro-Folie cohabiteront pour booster la créativité

Le projet d'implanter une Micro-Folie à la médiathèque a été évoqué lors du conseil municipal du 9 septembre. Plusieurs espaces seront créés pour satisfaire les demandes d'habitants.

CELINE CRESPIN

« *Connaître, comprendre et faire.* » Tels sont les trois axes que la médiathèque souhaite développer par le biais de la création d'une Micro-Folie en son sein. Ils ont été rappelés lors du conseil municipal du 9 septembre par l'adjointe au maire PCF en charge de l'action et de la cohésion sociale, Ghyslaine Mackowiak. Pour favoriser la créativité, réduire la fracture numérique et répondre aux demandes des habitants, plusieurs espaces seront créés. Ainsi, en plus d'un espace de convivialité sans obligation d'inscription permettant de lire les journaux sur place ou en ligne, on y trouvera un lieu mettant en avant la réalité virtuelle et un laboratoire de fabrication (FabLab).

Selon l'élue, ce dernier mettra notamment à la disposition du public « *toutes sortes d'outils de fabrication* […] *comme des imprimantes 3D et des machines à coudre numériques* ». Quant à l'espace dédié à la réalité virtuelle, il proposera « *une sélection de contenus immersifs à 360° tels que des documentaires [et] des spectacles. Cette activité sera proposée dans et hors les murs de la structure* ». Avec ces nouvelles offres numériques, Ghyslaine Mackowiak espère ainsi « *accueillir de nouveaux publics* » à la médiathèque qu'il s'agisse « *des familles, des scolaires [ou] des associations* ».

Le coût total de la Micro-Folie est estimé à « *166 624,20 euros* » dont « *107 754 [euros]* » à la charge de la commune. Pour réduire cette facture, la Ville sollicite donc une aide de l'ordre de « *25 000 euros* » du Département dans le cadre d'un dispositif d'aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique.

Cette demande d'aide auprès du Département a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal. « *Ce projet est extrêmement intéressant, il était au cœur aussi de nos propositions [lors des dernières élections municipales] avec notamment le FabLab* », indique la conseillère municipale d'opposition et vice-présidente du Conseil départemental en charge des collèges et du numérique scolaire, Cécile Dumoulin (LR), qui espère bien être conviée lorsque cet espace verra le jour. La date prévue de son ouverture n'a cependant pas encore été précisée. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Avec les nouvelles offres numériques qui seront proposées par la Micro-Folie, l'adjointe en charge de l'action et de la cohésion sociale, Ghyslaine Mackowiak, espère « *accueillir de nouveaux publics* » à la médiathèque.

EN BREF

AUBERGENVILLE

Data center : les élus veulent pallier la désindustrialisation

L'inauguration officielle du premier des six bâtiments de Thésée DataCenter a eu lieu le 23 septembre. Les premiers clients de l'entreprise se sont installés cet été.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le nom des clients de Thésée DataCenter, installés depuis cet été, est confidentiel. L'un d'eux est néanmoins un constructeur automobile français.

Trois mois après l'inauguration presse, Thésée DataCenter a procédé, le 23 septembre, à l'inauguration officielle du premier des six bâtiments de l'entreprise basée 32 rue du clos reine. Cette fois-ci, aucune visite de site n'était prévue en raison de l'installation depuis cet été des premiers clients dont les noms sont confidentiels. Les élus ont tenu à rappeler le besoin d'accueillir des entreprises pour pallier la désindustrialisation.

« *Cette vallée de Seine, petit bout de France un peu martyrisé par la désindustrialisation a connu, depuis une trentaine d'années plus de mauvaises que de bonnes nouvelles* […]. *Même si nous reconnaissons à notre passé industriel toute son importance, nous nous tournons vers l'avenir et ce data-center en est le symbole.* », affirme le président du Département, Pierre Bédier (LR), tandis que le maire, Gilles Lécole (LR), insiste sur « *le virage important pris par la commune historiquement tourné vers l'industrie automobile* ».

La Gazette sait néanmoins qu'un des clients de Thésée DataCenter est un constructeur automobile français. Selon le président et cofondateur de l'entreprise, Christophe Boumiol, un second bâtiment sera livré « *début 2023* ». ■

LES MUREAUX

François Villon : les travaux de la cantine repoussés en 2022

Les raisons invoquées par la Région et les parents d'élèves ne sont pas exactement les mêmes pour expliquer la raison du report du chantier initialement prévu durant l'été 2021.

CELINE CRESPIN

« *Ahurissant.* » Tel est le mot qui vient à l'esprit de la présidente de l'association autonome des parents d'élèves (AAPE), Lylia Montarou, pour évoquer le report de la réorganisation du réfectoire du lycée François Villon dans le but de permettre une meilleure fluidité de la restauration scolaire.

Dans l'édition du 14 octobre 2020 de *La Gazette*, Lylia Montarou dénonçait le fait que la demi-pension n'était pas adaptée à l'accueil des 1 300 élèves environ de l'établissement, obligeant certains d'entre eux à déjeuner en seulement quelques dizaines de minutes ou à arriver en retard en cours. Alors que les travaux devaient avoir lieu durant l'été 2021, ils ont finalement été repoussés en 2022. Pour expliquer ce report, les raisons invoquées par la Région et les parents d'élèves ne sont pas exactement similaires.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon la Région, le chantier concernant la cantine du lycée François Villon « *ne peut pas se faire en période scolaire car l'on ne peut pas fermer la demi-pension* ».

« *Le chantier reste programmé pour 2022 mais ne peut pas se faire en période scolaire car l'on ne peut pas fermer la demi-pension* », indique la Région dans un courriel daté du 8 septembre. Dans une lettre du 13 juillet adressée à la présidente de Région, Valérie Pécresse (Libres), le député Modem de la neuvième circonscription yvelinoise, Bruno Milienne, déplorait déjà que ces travaux soient repoussés à « *l'été 2022* ».

Dans son courriel, la Région explique que ce report résulte « *du manque de disponibilité des entreprises [car] le marché des travaux connaît de très grandes tensions (disponibilités des entreprises et des matériaux)* », à cause de la pandémie.

« *Le manque de disponibilité des entreprises ? Mais ce n'est pas l'information que j'ai*, s'exclame, le 17 septembre, Lylia Montarou. *Moi l'information que j'ai c'est que c'est tombé à l'eau parce que le permis de construire n'a pas été demandé en temps et en heure.* »

Interrogé à ce sujet, l'édile, François Garay (DVG), reconnaît qu'avec la crise sanitaire, les entreprises travaillent « *à flux tendu* ». Sur la question de la cantine, il ajoute : « *Les services de la Région nous ont emmené les documents assez tardivement et il y a eu l'incapacité à ouvrir en septembre avec les travaux nécessaires.* »

Quant au lave-vaisselle tombé en panne, que les professeurs et parents d'élèves dénonçaient lors d'un rassemblement devant le lycée François Villon, organisé le 7 octobre 2020 pour avertir de la présence d'un nombre trop important d'élèves dans l'établissement initialement conçu pour en accueillir « *800* », il serait à nouveau opérationnel. « *La machine à laver la vaisselle a bien été réparée* » pour un coût de 13 000 euros « *intégrant un contrat de trois mois pour assurer la maintenance de la machine et la demi-pension fonctionne* », assure la Région.

« *Cela va peut-être enlever une épine du pied mais il y a un problème de dimensionnement* », déclare Lylia Montarou de la réparation du lave-vaisselle. Son propos concernant la nécessité de procéder à une extension de la cantine est confirmé par la Région. « *Ce secteur est chargé sur le plan démographique mais le lycée Villon, stricto sensu, n'est pas en surcapacité. C'est la demi-pension qui n'est plus adaptée, c'est la raison pour laquelle la Région en réalisera l'extension (de capacité)* », affirme-t-elle.

L'année dernière, *La Gazette* indiquait que ces travaux concerneraient notamment la mise en place d'une « *organisation type buffet en libre-service* ». Le coût des travaux était estimé à « *650 000 euros TTC* » mais la Région a revu ce tarif à la hausse avec « *un budget supplémentaire de 150 000 euros pour l'intégration du tri sélectif et divers travaux sur la demi-pension* ». ■

VALLEE DE SEINE

La communauté urbaine initie le broyage des végétaux

Le broyage des végétaux, gratuit, est, pour l'instant limité aux habitants de certaines communes du territoire « *ne disposant pas de collecte des déchets verts en porte-à-porte* ».

Dans un communiqué de presse du 21 septembre, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a indiqué s'être lancée, depuis le 25 septembre, dans le broyage des végétaux pour les habitants des villes « *ne disposant pas de collecte des déchets verts en porte-à-porte* ». Les prochaines opérations, gratuites, auront lieu le 2 octobre de 9h à midi au stade des Motelles à Ecquevilly et à la végèterie, rue de la Haye, aux Mureaux de 13h30 à 16h30. Le 9 octobre, ce sera au tour de Juziers d'accueillir l'opération, de 9h à midi, sur le terrain des fêtes et cérémonies dans l'impasse des tennis tandis que les habitants de Mézières-sur-Seine broieront leurs végétaux, de 13h30 à 16h30, sur le parking réservé aux forains situé rue Maurice Fricotté. Le 16 octobre, sur les mêmes horaires matinaux, le broyage aura lieu à la salle des fêtes de Jambville tandis que l'opération se déplacera l'après-midi, de 13h30 à 16h30, sur le site des jardins familiaux, au bout du chemin de la Corne de cerf, à Saint-Martin-la-Garenne. Les branches et haies ne doivent pas dépasser « *12 cm de diamètre* ». ■

■ EN IMAGE

ORGEVAL

Son dernier mur restauré, l'histoire de l'abbaye ressurgit

L'abbaye d'Abbecourt continuera de raconter son histoire. Samedi 18 septembre, la Ville a dévoilé le résultat de la restauration menée sur le dernier mur d'enceinte encore débout. Débarrassé de son lierre et sa structure consolidée, pour un montant total de 213 000 euros, le vestige laisse désormais apparaître l'architecture de l'ancienne abbaye. « *Dans le mur des bâtiments des communs a été mis au jour le départ des voûtes de trois caves* [...] *et dans celui des chanoines, la base des fenêtres et la porte d'entrée sur leur jardin* », souligne Michel Duval, de l'association Histoire d'Orgeval. ■

VILLENNES-SUR-SEINE

Une grainothèque s'implante à la bibliothèque

La Ville a indiqué le 19 septembre, sur sa page Facebook, que la bibliothèque Emile Zola accueille une grainothèque depuis le 11 septembre.

Un carton en forme d'arbre trône désormais à l'entrée de la bibliothèque Emile Zola, située 57 place de la Libération. Le 19 septembre, la Ville a indiqué, sur sa page Facebook, que le lieu abritait désormais une grainothèque depuis le 11 septembre gérée par deux bénévoles.

« *Venez y déposer et échanger des graines de fleurs, de légumes et de fruits de votre jardin et œuvrer ainsi à la conservation des espèces locales et patrimoniales* », déclare la municipalité pour inciter les habitants à se servir de la grainothèque. Sur son site internet, ville-villennes-sur-seine.fr, la Ville précise que « *les graines doivent impérativement être des graines récoltées dans les jardins des particuliers et non pas des graines de catalogue achetées en magasin* ».

La Ville de Villennes-sur-Seine n'est cependant pas la seule commune en vallée de Seine à bénéficier d'une grainothèque. Dans son édition du 31 mars, *La Gazette* avait indiqué qu'une grainothèque avait également vu le jour dans les jardins familiaux du quartier de La Coudraie, à Poissy. ■

YVELINES

Ces maires et élus qui s'engagent pour Emmanuel Macron

Portés par les élus locaux, 25 comités de soutien à la réélection d'Emmanuel Macron (LREM) ont vu le jour dans le département.

■ LUCILE GIROUSSENS

Ils étaient une quinzaine d'élus, venus de toutes les Yvelines, à s'être rassemblés à Poissy ce mercredi 22 septembre, afin d'annoncer la création des 25 premiers comités de soutien(*) à la réélection du président de la République Emmanuel Macron (LREM) (qui n'est pas encore candidat, Ndlr). S'ils seront ouverts à tous, ces comités seront portés et initiés en grande majorité par les élus locaux, maires, adjoints ou même d'opposition.

« *Depuis une dizaine de jours ça commence à se préparer dans le département des Yvelines, on a pratiquement aujourd'hui 150 élus mobilisés dans l'ensemble du département*, annonce ainsi David Carmier, adjoint au maire de Sartrouville. […] *On s'appuie sur les maires, c'est effectivement les élus locaux qui sont en première ligne, ils ont la légitimité du suffrage universel depuis 2020, ils maillent l'ensemble du territoire de la République.* »

Pour les élus présents, leur positionnement, à titre personnel, est donc clair. « *Il y a un certain nombre d'élus locaux de terrain qui n'ont aucun état d'âme à dire le moment venu, c'est-à-dire dans quelques mois, qu'ils seront derrière un homme qui a tenu la baraque pendant un quinquennat qui n'était pas un quinquennat simple* », assure le maire du Chesnay-Rocquencourt et vice-président au Département, Richard Delepierre (Modem).

Soutien de la première heure, le maire méziérois, Franck Fontaine (LREM), évoque l'oeuvre du gouvernement à travers le programme France relance, ou encore Petites villes de demain : « *Tout ça c'est bien son gouvernement qu'il a mis en place, c'est bien des promesses de campagne qu'il a mises en place.* […] *La critique est facile mais il est important de notre côté de rendre à César ce qui est à César.* »

« *On ne se trompe pas de séquence [électorale]*, poursuit le maire DVD de Poissy, Karl Olive, qui avait soutenu Valérie Pécresse (Libres) lors des élections régionales et est vice-président au Département. […] *Je ne me positionne pas par rapport à Emmanuel Macron vis-à-vis de Valérie Pécresse ou de Xavier Bertrand, je pense que Emmanuel Macron coche toutes les cases pour être le meilleur.* » Concernant l'objectif à atteindre, le maire pisciacais est clair : « *Il y a 259 communes dans les Yvelines, j'espère bien qu'on aura 259 comités de soutien locaux.* »

Reste à savoir comment s'intégreront ces comités de soutien dans le paysage politique local, LREM comptant déjà des référents et comités locaux dans les Yvelines. « *Notre idée n'est pas d'être dans une démarche concurrentielle avec les comités ou avec des différents types d'organisation qui sont issus des mouvements de la majorité présidentielle*, nuance Jean-Baptiste Hamonic (Modem), maire de Villepreux. […] *Moi j'ai dans ma ville des administrés, des Villepreusiens qui souhaitent soutenir le président de la République qui voit en lui le bon candidat pour 2022 mais qui ne sont pas prêts à prendre une carte dans un mouvement politique, où à le faire via une structure. Donc je crois que nous maires, il est important qu'on puisse fédérer.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***On ne se trompe pas de séquence [électorale]*, poursuit le maire DVD de Poissy, Karl Olive, qui avait soutenu Valérie Pécresse (Libres) lors des élections régionales. [...] *Je ne me positionne pas par rapport à Emmanuel Macron vis-à-vis de Valérie Pécresse ou de Xavier Bertrand, je pense que Emmanuel Macron coche toutes les cases pour être le meilleur.*** »

Egalement marcheur de la première heure, le maire du Vésinet, Bruno Coradetti (LREM), abonde : « *Franchement il n'y a pas de conflits, c'est une initiative qui est vécue de façon extrêmement positive. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a un objectif commun, c'est la réélection du président de la République.* » ■

(*) Bennecourt, Buchelay, Chatou, Conflans-Sainte-Honorine, Houille, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Port-Marly, Le Vésinet, Limay, Maisons-Laffitte, Mantes-la-Jolie, Mézières-sur-Seine, Orgeval, Plaisir, Poissy, Sartrouville, Triel-sur-Seine, communauté de communes de la Vallée de Chevreuse, Vernouillet, Villennes-sur-Seine, Villepreux.

MANTES-LA-JOLIE

Bédier-Cognet, la guerre est-elle déclarée ?

Une réunion particulièrement houleuse entre les deux hommes s'est tenue le 18 septembre selon *Le Parisien*, exposant publiquement une tension larvée.

LUCILE GIROUSSENS

La scène pouvait surprendre les habitués de la vie politique mantaise ce samedi 4 septembre. Après la réception de la médaillée olympique Claire Bové sur le parvis de l'hôtel de ville, le maire mantais et président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Raphaël Cognet (LR), et le président du Département, Pierre Bédier (LR), se séparent pour aller saluer les différentes associations présentes ce jour-là, sans jamais échanger un mot ni se croiser.

De fraiches politesses d'usage

Autre fait marquant, l'édile mantais n'avait pas été convié à l'événement d'ouverture du nouveau collège du Val Fourré, organisé par le conseil départemental le 7 septembre dernier, faisant tiquer certains présents. Une ambiance qui a perduré dans les évènements auxquels *La Gazette* a pu assister durant le mois de septembre, les deux hommes ne se parlant pas hors de fraîches politesses d'usage et qui confirmerait une information du *Parisien* selon laquelle le torchon brûle désormais entre les deux hommes.

Longtemps considéré comme le « *poulain* » de Pierre Bédier, ayant notamment été son assistant parlementaire en 2005 puis désigné comme successeur de Michel Vialay (LR) en 2017, Raphaël Cognet aurait été mis au pilori lors d'une réunion s'étant tenue le 18 septembre à la permanence mantaise, détaille le quotidien francilien, Pierre Bédier lui reprochant de vouloir voler de ses propres ailes. « *Il a voulu se défaire de la tutelle de Pierre et l'a même assumé. Et ça ne passe pas* », confie une source anonyme au *Parisien*.

« *Le problème de Raphaël c'est qu'il assume, mais il se fait engueuler derrière* », relevait il y a plusieurs mois un observateur de la vie politique du Mantois à propos de la parole tranchée et très assumée du maire.

S'il ne s'est pas exprimé à cette occasion, Raphaël Cognet avait déjà évoqué les tensions en juillet dernier, dans un précédent article du *Parisien* au mois de juillet : « *Effectivement, c'est parfois tendu, car nous travaillons différemment. Mais quand je ne suis pas d'accord, je le dis. Heureusement, nous sommes d'accord à 90 % ! Nous sommes des gens têtus tous les deux et quand il faut s'expliquer, on s'explique.* » Le 18 septembre, il aurait répondu à Pierre Bédier : « *On lave le linge sale en famille.* »

Dans ce contexte politique tendu, reste désormais à savoir comment évoluera la relation entre les deux hommes, qui devraient se retrouver lors de l'inauguration du belvédère, en bas de la collégiale, ce samedi 2 octobre. L'ambiance pourrait également être tendue lors du prochain conseil municipal le lundi 4 octobre puisque selon *Le Parisien*, Pierre Bédier demanderait désormais la démission de Raphaël Cognet. Y aura-t-il une fracture entre les proches du président du Département et le maire mantais, ou les premiers réussiront-ils à mettre en minorité Raphaël Cognet ? ■

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Rapahël Cognet (LR) a longtemps été considéré comme le « *poulain* » de Pierre Bédier, ayant notamment été son assistant parlementaire en 2005 puis désigné comme successeur de Michel Vialay (LR) en 2017.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les habitants invités à se prononcer sur la qualité des services de la Ville

Pour y répondre, les Conflanais doivent remplir des enquêtes de satisfaction, anonymes et gratuites, disponibles jusqu'au 24 octobre sur le site internet de la Ville.

Dans le cadre de son engagement « *Démarche qualité* », la Ville souhaite connaître l'opinion des habitants sur la qualité de ses services. C'est pourquoi, depuis le 27 septembre et jusqu'au 24 octobre, des enquêtes de satisfaction à l'attention des habitants de la commune sont disponibles sur le site internet de la Ville, conflans-sainte-honorine.fr. Anonymes et gratuites, elles permettront « *de fournir une prestation d'accueil du public plus accessible et plus efficace* ». Trois thématiques sont proposées dans les enquêtes de satisfaction. L'une d'elles concerne l'accueil général à la mairie centrale avec, par exemple, une question sur la rapidité de la prise en charge des demandes. Une autre enquête de satisfaction concerne la médiathèque Blaise-Cendrars afin de mieux connaître notamment les motifs de fréquentation de ce lieu par les habitants. Enfin, la troisième enquête concerne le service d'État civil, situé 5 rue Eugène Berrurier. Le temps d'attente, l'amabilité et la courtoisie des agents de ce service sont quelques uns des critères à évaluer par les habitants. ■

INDISCRETS

C'est d'une façon peu habituelle que le préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot s'est exprimé sur Twitter ce jeudi 23 septembre. « *Je voudrais remercier les 20 000 twittos qui suivent le compte Twitter de la préfecture des Yvelines*, a-t-il lâché face caméra. *Vous êtes de plus en plus nombreux à comprendre à quel point nous avons besoin de vous pour que vous compreniez l'action des services de l'État dans le Département et même parfois au-delà.* »

Le représentant de l'État a également tenu à rappeler que le compte de la préfecture était « *très branché sur l'Outre-mer pour des raisons diverses, parce que l'Outre-mer fait pleinement partie de notre ensemble français et parce qu'il y a beaucoup d'ultramarins dans le Département des Yvelines* » (Jean-Jacques Brot a été haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie de 2013 à 2014, Ndlr).

« *Grâce à vous nous pouvons nous corriger, puisque grâce à ce compte et à vos observations, les remarques qui nous sont faites nous sont utiles car après tout nous ne sommes pas encore parfaits*, a-t-il souligné. *Merci en tout état de cause pour votre soutien et puis à bientôt pour de nouvelles aventures.* » ■

L'automobile demeure-t-elle toujours indispensable à l'heure où la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS), promeut la pratique du vélo et la réduction de la vitesse sur autoroute ? À en croire le président du Conseil départemental, Pierre Bédier (LR), la réponse est en tout cas affirmative. Profitant de l'inauguration officielle de Thésée DataCenter, à Aubergenville (voir page 4), implantée à quelques mètres de l'usine Renault-Flins, il a rappelé les liens historiques entre l'industrie automobile et la vallée de la Seine qui accueille également le site de production Stellantis à Poissy. « *On pourra me raconter ce qu'on veut, on ne se passera pas demain des voitures*, lâche le président du Département. *Moi je veux bien qu'on aille en vélo à Paris mais il va quand même falloir avoir du jarret !* » ■

Difficile actuellement de faire entendre le « *POUR* » au projet de déviation de la RD 154. Alors le conseiller municipal d'opposition vernolien Julien Frejabue (LR) a exprimé publiquement sur sa page Facebook, son soutien au projet, après avoir été le seul à voter contre une délibération du conseil municipal entérinant l'opposition de la municipalité au projet.

« *Depuis 2008 j'ai toujours été favorable à ce projet*, rappelle-t-il. […] *Si j'entends l'argument environnemental par rapport au tracé prévu, je rappelle que le projet prévoit des compensations par la replantation de massifs d'arbres, ainsi que les aménagements pour diminuer l'impact de la voie sur les espaces naturels. Je pense que nous pouvions encore améliorer le projet dans l'échange et le dialogue.* » Il évoque également la nécessité de la déviation notamment « *pour la sécurité des écoliers* » et « *pour permettre d'avoir demain un axe agréable à vivre, sécurisé, liant espaces naturels, liaisons douces, cheminements piétons protégés* ».

Des répercussions de cette délibération, il craint une dégradation des relations avec le Département : « *Le maire isole de facto Verneuil, et nous offre l'avenir d'un boulevard André Malraux restant en l'état avec toutes les difficultés que l'on en connaît !* » ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À POISSY

Bel Isle

Au cœur de l'écoquartier Rouget-de-Lisle

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

Appartements du studio au 5 pièces duplex(1)
Aux prestations de qualité
Avec balcons, terrasses et jardins
À 10 min(2) à pied du RER A

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR

bel-isle-poissy.fr

Une copromotion :

ÉcoQuartier RougetdeLisle · POISSY · CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES · Bouygues Immobilier Créateur de mieux vivre · COGEDIM

(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Source Google Maps. Bouygues Immobilier, S.A.S. au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054 500 81400 55. Document non contractuel. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. Perspectiviste : Virtual Building - Athana - 06/2021.

VALLEE DE SEINE

Une première modification du Plui en 2024

Une réunion publique de concertation aura lieu durant le premier semestre 2022. En revanche, la révision du plan local d'urbanisme intercommunal n'interviendra pas sous cette mandature.

LUCILE GIROUSSENS

Lors de la séance du 23 septembre dernier, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a acté le lancement du processus de concertation pour la première modification du plan local d'urbanisme intercommunal (Plui), qui devrait être votée en 2024. Il s'agirait de la première démarche à ce sujet concernant ce document dont le premier arrêt avait été voté en décembre 2018 avant d'être approuvé dans sa globalité en 2020. Mais alors que ces modifications ne pourront se faire qu'à la marge des règles existantes, plusieurs élus ont demandé à ce que soit plutôt engagée une démarche de révision du document, notamment pour faire disparaître la zone 109 du parc du Vexin français.

Ces modifications « *qui seront proposées peuvent concerner l'ensemble des mesures du territoire, dès lors qu'elles ont un caractère modificatif limité* », prévient Maryse di Bernardo (SE), maire de La Falaise et conseillère déléguée à l'urbanisme, avant d'énumérer les critères pris en compte : « *Corriger des erreurs matérielles, ajuster et préciser certains zonages réglementaires, ajuster ou supprimer des prescriptions graphiques, ajuster supprimer ou créer de nouvelles orientations pour tenir compte de l'évolution de certains projets, renforcer les protections paysagères mais en aucun cas les supprimer.* »

Des critères qui, pour le premier adjoint juziérois Cédric Guillaume (SE), sont tout à fait pertinents pour demander la suppression de la zone 109 lors d'une modification (elle avait été évoquée en janvier 2020 par le président du Département suite à l'annonce du déménagement des Technodes vers Nanterre, Ndlr). « *Ce sera l'occasion de traduire enfin dans notre document d'urbanisme intercommunal l'hostilité qu'ont les élus vis-à-vis du projet d'extension des carrières Calcia qui est situé à Brueil-en-Vexin*, questionne-t-il. […] *Des périmètres qui peuvent être dévastés par une entreprise pour servir ses intérêts alors même que cette entreprise a largement démontré son faible attachement à notre territoire.* »

Concernant la révision, Maryse Di Bernardo indique qu'elle ne pourra se faire durant ce mandat, la fin de la phase de modification étant prévue pour 2024. « *On revient vers vous* », poursuivra-t-elle à propos de la zone 109. À propos de la concertation en elle-même, une réunion publique est prévue « *durant le premier semestre 2022* », ainsi qu'une enquête publique d'une durée d'un mois. « *Cette concertation fera l'objet d'un bilan qui sera joint au dossier de l'enquête publique et soumis à l'approbation du prochain conseil communautaire mais en 2023* », conclut Maryse di Bernardo. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour le premier adjoint juziérois, Cédric Guillaume, les critères sont tout à fait pertinents pour demander la suppression de la zone 109 (photo) lors d'une modification.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un collectif pour développer la pratique du vélo

Le 11 septembre dernier, le Collectif vélo du Mantois a réalisé sa première balade. L'objectif était de recenser les difficultés rencontrées par les cyclistes.

LA GAZETTE EN YVELINES

S'il entend pouvoir discuter avec la municipalité, Tristan de la Selle n'exclut pas de proposer d'autres activités comme un atelier de réparation, ou encore des cours de vélo.

Le Collectif vélo du Mantois a effectué sa première sortie le 11 septembre dernier. Avec une dizaine de personnes, son fondateur Tristan de la Selle s'est élancé pour une balade d'une heure, afin de repérer les difficultés que peuvent rencontrer les cyclistes.

« *J'ai vite remarqué effectivement qu'à Mantes, il y avait des choses à améliorer au niveau de la circulation du vélo, pour que ce soit plus sécurisé, pour qu'on puisse se déplacer plus facilement etc*, détaille celui qui y habite depuis un peu plus d'un an. *Je pense qu'il y a un potentiel, les transports en commun ne sont pas très développés parce que la ville n'est pas très grande, c'est une ville idéale pour développer le vélo.* »

« Toucher au maximum »

S'il entend pouvoir discuter avec la municipalité sur ces questions, Tristan de la Selle n'exclut pas de proposer d'autres activités comme un atelier de réparation, ou encore des cours de vélo. « *En fait il faut jouer sur un peu tous les freins,* note-t-il. […] *L'idée c'est de pouvoir toucher au maximum toute la population quelle qu'elle soit.* » ■

nexity une belle vie immobilière

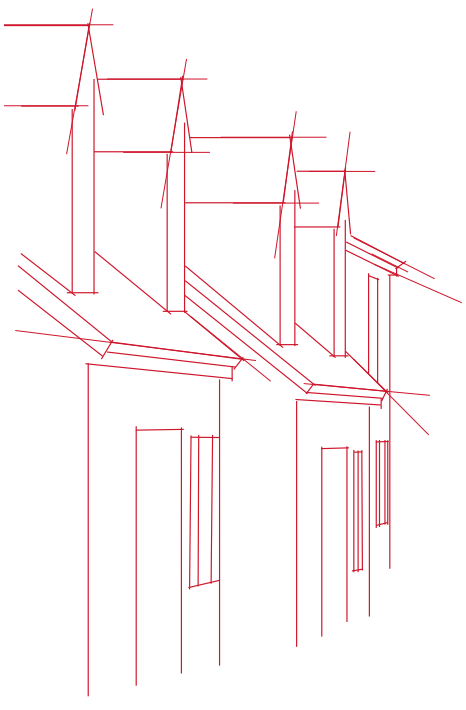

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000€. Illustrations : Nexity. Illustrateur : Scenesis. Architecte : F8 Architectes. création : dps. Janvier 2021.

nexity.fr

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Auchan livre à domicile

Plus besoin de vous déplacer !

Vos courses alimentaires en ligne livrées chez vous

Votre première livraison* offerte

dès 100€ d'achats

AVEC LE CODE : **WELCOME**

*Voir conditions de l'offre sur Auchan.fr/courses

① Commandez sur **www.auchan.fr/courses**

② **Choisissez votre horaire de livraison**
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 21H

③ **Votre commande arrive !**

NOTRE CHAUFFEUR VOUS PRÉVIENT DE SON ARRIVÉE

---

livraison offerte dès 180€ d'achats

5€ de 150€ à 180€ d'achats

9,90€ de 50€ à 150€ d'achats

19,90€ si inférieur à 50€ d'achats

Ensachage : 0,20€ / commande

Codes postaux éligibles à la livraison à domicile :

78130, 78250, 95780, 27640, 27730, 78580, 78770, 27620, 78124, 78126, 78770, 78820, 78910, 78920, 78200, 78711, 78710, 78930, 78111, 78270, 78520, 78970, 78410, 78680, 78440, 7890, 78840, 78980

FAITS DIVERS SECURITE

KEVIN LELONG

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les incendiaires présumés du chapiteau condamnés à cinq ans de prison

Trois des quatre hommes suspectés d'être impliqués dans l'incendie du chapiteau de cirque en 2019 ont été reconnus coupables à l'issue des deux jours de procès.

ARCHIVE / LAGAZETTE EN YVELINES

À l'issue des délibérations, trois des prévenus ont été condamnés solidairement à rembourser, à la Ville, un préjudice à hauteur d'un million d'euros.

« *C'est le dossier emblématique de violence urbaine dans les Yvelines* », lançait la procureure de la République devant le tribunal judiciaire de Versailles ce jeudi 23 septembre.

Après deux jours de procès, quatre hommes âgés de 20 à 25 ans ont été condamnés pour les violences urbaines qui avaient frappé le quartier de la Noé dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019. S'ils clamaient tous leur innocence au sujet de l'incendie criminel qui avait ravagé le chapiteau de la Compagnie des contraires cette nuit-là, trois d'entre eux ont finalement été reconnus coupables.

Condamnés à purger une peine de cinq ans de prison, dont trois avec sursis, pour l'ensemble des chefs d'accusation, les trois prévenus les plus âgés, Anis.B, Lounès.D et Ylliass.E, ont directement pris le chemin de la prison à l'issue du délibéré. Le seul qui avait été interpellé la nuit même des faits, Sara.M, a, lui, été relaxé pour l'incendie mais reconnu coupable des « *guet-apens* » tendus aux policiers dans la cité. Il a été condamné à trois ans de prison, dont deux ans avec sursis.

Lorsque le procès s'est ouvert ce mercredi 22 septembre, les quatre Chantelouvais ne se présentent d'ailleurs pas dans les mêmes conditions. Si Lounès et Sara sont arrivés par la grande porte, Anis et Ylliass, qui étaient eux déjà en détention lorsqu'ils avaient été identifiés en juin 2020, ont pénétré menottés dans le box des accusés.

En début de soirée, plusieurs groupes de personnes avaient été aperçus en train de mettre le feu à des poubelles à différents points de l'avenue de Poissy, laissant présager des affrontements. « *Nos collègues de jour nous avaient prévenus que l'ambiance était tendue* », raconte, devant le tribunal, l'un des policiers de la brigade anti-criminalité.

Mais lorsque les premières patrouilles mettent pied à terre, elles tombent dans « *un guet-apens préparé et parfaitement organisé* », martèle de son côté la procureure de la République. D'après le rapport de police, le quartier avait préalablement été plongé dans la pénombre, la dégradation de l'éclairage public n'ayant plus de secret dans le quartier de la Noé. Dissimulés de toute part, les jeunes attendaient ainsi l'arrivée des fonctionnaires armés « *de pierres de ballast (ramassées le long des voies de chemin de fer, Ndlr), de cocktail Molotov, ou de mortiers (canon d'artifices à longue portée, Ndlr)* ».

Au tribunal, les agents qui se sont constitués partie civile racontent une nuit d'effroi. « *Je n'ai jamais vu ça en neuf ans de [brigade anticriminalité], c'était une véritable guérilla urbaine, ça pleuvait de tous les côtés, pour moi c'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de blessés [graves]*, témoigne l'un d'entre eux qui abonde également sur la préméditation du groupe hostile. *Des gens tournaient en voiture pour repérer nos positions. Depuis les étages des immeubles on entendait « crevez-les ! »* »

Alors que plusieurs groupes policiers sont dispatchés sur les différentes zones de conflit, un jeune homme, Sara.M, est aperçu « *en train de s'enfuir après avoir lâché des pierres à ses pieds* ». Il sera finalement interpellé après une longue course poursuite, « *avec une pierre retrouvée dans sa poche* », selon le procès verbal d'arrestation. Des éléments que le Chantelouvais de 20 ans niera en bloc durant deux jours. « *J'étais parti manger, je n'ai jamais eu de pierre sur moi* », assure Sara qui explique avoir fui justement par peur d'être confondu avec les émeutiers.

Dans le même temps, vers 22h, le chapiteau de l'Arche, situé à côté de la caserne des pompiers, est incendié. Les autres suspects seront ensuite identifiés dans les mois qui suivent. En récoltant les débris des projectiles, les enquêteurs retrouvent l'ADN d'Ylliass.E sur une pierre ainsi que sur une canette de bière « *dont le goulot est noirci* », rapporte le juge. Le jeune homme se défendra en avançant « *que son ADN est partout dans Chanteloup* » et qu'il n'était pas dehors aux moments des émeutes, comme le martèle son avocate Isabelle Felenbok. Sur ces éléments, cette dernière fera remarquer qu'ils « *ne suffisent pas à émettre un doute suffisant* » pour condamner son client puisque la récolte de l'ADN ne prend pas en compte la temporalité.

La liste des suspects s'allonge une nouvelle fois lorsque les policiers interceptent les conversations de deux prisonniers de Bois d'Arcy, faisant mention d'un certain « *Pépito* », qui serait à l'origine de l'incendie. D'ailleurs dans les couloirs de la prison, l'un d'eux, se vante auprès des autres détenus d'y avoir contribué : il s'agit d'Anis.B.

Devant les juges, le garçon tout juste majeur aux moments des faits avouera avoir lancé une pierre sur les policiers, influencé par la foule. Pour ce qui est de l'incendie en revanche, son avocate expliquera « *qu'il s'est attribué cet acte pour obtenir un statut en prison* ». Quant à Lounès.D, identifié par les fichiers policiers comme étant le porteur du pseudonyme « *Pépito* », lui assure, comme ses parents d'ailleurs, qu'il est resté chez lui ce soir-là.

« *Il y a un message très clair que les prévenus ont voulu délivrer : « On est chez nous » ces assauts avaient pour but de repousser les policiers pour continuer de prospérer dans le trafic de stupéfiants dans le quartier* », tonne de son côté la procureure qui a requis des peines de cinq à sept ans de prison contre les quatre Chantelouvais. Du côté de la défense, les avocates ont toutes demandé des relaxes partielles ou totales mettant à plusieurs reprises le doigt sur « *l'absence* » de preuves à charge. « *Moins le parquet à de preuves, plus il tape* », commente Isabelle Felenbok des réquisitions du ministère public calculées, selon elle, « *pour faire des exemples* ». Selon nos informations, Ylliass.E et Lounès.D devraient faire appel des peines prononcées.

À l'issue des délibérations, les quatre jeunes hommes ont tous été interdits de se rendre à Chanteloup-les-Vignes pour une durée de 4 ans et trois d'entre eux condamnés solidairement à rembourser, à la Ville, un préjudice à hauteur d'un million d'euros. ■

YVELINES

Les chiens « *détecteurs de Covid* » des pompiers décorés

Cinq chiens travaillant avec les pompiers yvelinois et formés à la détection du virus Covid-19 chez les patients ont reçu le titre de « *chiens héros* » le 15 septembre dernier.

Oxmo, Oska, N'Ortie, Leyko et Jinko, ces cinq chiens issus des rangs du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) yvelinois ont été décorés du titre de « *chien héros* », le 15 septembre. Décerné par l'association d'utilité publique Centrale canine, ce prix récompense leur participation à la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Une détection « *fiable* » selon les études

Dès le début de la crise sanitaire, les quatre malinois et le groenendael ont en effet été les premiers chiens en France à avoir été formés à la détection olfactive du virus à l'école nationale vétérinaire d'Alfort (Val-de-Marne), en parallèle de leurs activités de recherches de personnes disparues.

« *Les marquages des chiens sont fiables à 97 % en sensibilité* », indique le dossier de presse envoyé par l'association et qui souligne qu'aujourd'hui ce sont plus de 600 chiens qui participent, à travers le monde, aux études en cours sur la détection du virus et de ses variants à partir de la sueur des patients.

L'objectif à long terme étant « *un déploiement massif de ce système de détection ultra-rapide et non invasif, notamment dans la foule, comme cela a été mis en place aux vacances d'août 2020, lors de l'arrivée des touristes en Corse* ». ■

CENTRALE CANINE

Dès le début de la crise sanitaire, les quatre chiens yvelinois ont été les premiers chiens en France à avoir été formés à la détection olfactive du virus Covid-19.

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE

Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.

AGENCE YVELINES
113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex
Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61
travauxlesmureaux@ejl.fr

SPORT

CELINE CRESPIN

DRAGON BOAT

Mantes-la-Jolie accueillera le championnat de France de dragon boat

La compétition aura lieu les 2 et 3 octobre au stade nautique international Didier Simond. Le club mantais y participe.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le Dragon Boat est un sport collectif consistant à pagayer en rythme au son d'un tambour pour être en parfaite synchronisation.

Mardi 21 septembre, aux alentours de 18 h 30. Un son de tambour résonne au niveau du local de la section de canoë-kayak de l'Association sportive Mantaise (ASM) située chemin de l'île de Limay. Ce jour-là, l'équipe de Dragon Boat de l'ASM s'entraîne pour le championnat de France de la discipline qui aura lieu les 2 et 3 octobre au stade nautique international Didier Simond, à Mantes-la-Jolie. Pour les pratiquants du Dragon Boat, ce sport collectif consistant à pagayer en rythme au son d'un tambour pour être en parfaite synchronisation, semble être une alternative plus abordable physiquement que le canoë-kayak.

« *Quand on n'est pas [trop fort en canoë-kayak], cela permet de faire des compétitions qui sont beaucoup plus intéressantes avec un niveau plus bas en kayak* », affirme Cédric, un quadragénaire qui pratique le Dragon Boat depuis trois ans avec sa fille, aujourd'hui âgée de 18 ans. Maxime Moll, le capitaine de l'équipe ayant participé à l'intégration du Dragon Boat à l'ASM, insiste, quant à lui davantage sur l'attrait des participants pour la pratique d'un sport nautique collectif dont les embarcations sont composées de 10 ou 20 pagayeurs assis côte à côte sur deux rangées.

« *Je pense que c'est l'esprit d'équipe [que les licenciés recherchent avant tout]*, explique-t-il. *Quand on monte sur l'eau, on est beaucoup sur un même bateau et, peu importe le niveau, on ira à la même vitesse. Peu importe son niveau, on fait la même séance et, qu'on soit plus ou moins fort, on s'investit tous pour le même objectif dans le bateau.* » Bien qu'il regrette que ce sport ne soit « *pas assez médiatisé en France* », Maxime Moll est convaincu que c'est justement l'esprit d'équipe qui contribue au développement du Dragon Boat dans le monde. D'après le site internet de la Fédération internationale de Dragon Boat, ce sport qui a connu un essor important dans les années 1980 recense, par exemple, actuellement « *près de 50 millions de pratiquants en Chine* » et « *plus de 30 000 au Royaume-Uni et en Europe* » ainsi que « *90 000 pratiquants au Canada et aux Etats-Unis* ».

En France, le Dragon Boat est lié à la Fédération française de canoë-kayak et des sports de pagaie (FFCK). Les compétitions de Dragon Boat se font sur des distances de 200 mètres pour le sprint, de 500 mètres pour la vitesse et de 2 000 mètres pour le fond. D'après Cédric, le sprint de 200 mètres se réalise en moyenne en « *une cinquantaine de secondes, voire en une minute* ». ■

FOOTBALL

National 2 : l'AS Poissy met le leader en échec

Le 25 septembre, en National 2, le match entre Blois et Poissy s'est soldé sur un match nul 1-1.

Après s'être inclinée à domicile le 18 septembre face à Saint-Pryvé Saint-Hilaire (Loiret), l'AS Poissy a rebondi. Le 25 septembre, en National 2, le club pisciacais, en déplacement, a tenu tête au Blois Football 41 (Loir-et-Cher), le leader du championnat en arrachant le match nul sur le score de un but partout. Alors que Blois a ouvert le score en premier à la 82e minute, la page Facebook de l'AS Poissy indique que le club « *a réagi et égalisé par l'intermédiaire de Kapo Sylva dans le temps additionnel de la rencontre* ».

En National 3, pour la quatrième journée du championnat, le 25 septembre, le FC Mantois a, lui aussi, réalisé un match nul sur le même score sur le terrain du FCM Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Les Mantevillois ont ouvert le score à la 8e minute grâce à un but de Moctar Ndiaye. Malgré un carton rouge pour le FCM Aubervilliers, le club a égalisé à la 26e minute grâce à un but de Paul Atangana Mvondo.

Le 26 septembre, l'OFC Les Mureaux, en National 3, a remporté son match, à domicile, 2 buts à 0, face au club du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Les buteurs muriautins sont Aymen Rachmoune et Arthur La Soudiere qui ont marqué à la deuxième et quarante-sixième minute de jeu. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Alors que Blois a ouvert le score à la 82e minute, la page Facebook de l'AS Poissy indique que le club pisciacais « *a réagi et égalisé par l'intermédiaire de Kapo Sylva dans le temps additionnel de la rencontre* ».

À CARRIERES-SOUS-POISSY, GRAND LANCEMENT LES 2 ET 3 OCTOBRE

VOTRE APPORT PERSONNEL OFFERT

JUSQU'À 12 000 €(1)

DOMAINE DES LYS

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF

- Des appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs
- Une réalisation baignée de nature : un cœur d'îlot et des venelles paysagères

TYPOLOGIE	PRIX(3) AVANT OFFRE TVA 5,5 %(2)	RESTE À FINANCER APRÈS OFFRE(1) TVA 5,5 %(2)
2 PIÈCES LOT B06 42,85 m²	159 000 €	-
3 PIÈCES LOT A15 64,30 m² + balcon de 11,14 m²	198 000 €	189 000 €
4 PIÈCES LOT A16 69,64 m² + terrasse de 8,14 m²	251 000 €	239 000 €

RENDEZ-VOUS DÈS 10H SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
982 RUE DE LA REINE BLANCHE 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY

CFH Consortium Français de l'Habitation — CITALLIOS Proximité & Expertises — CFH.fr

0 805 854 400 Service & appel gratuits

SCCV CARRIERES SOUS POISSY Zac Saint Louis - Opération 2585 CARRIERES SOUS POISSY ZAC SAINT LOUIS - 883 531 683 00018 RCS NANTERRE - CFH, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 10/2021. **VOIR CONDITIONS SUR CFH.FR (1)** CFH vous offre une partie de votre apport personnel jusqu'à 12 000 € à partir du 3 pièces pour toute acquisition d'un bien à destination de la résidence principale (soit 9000 € pour un 3 pièces et 12 000 € pour un 4 pièces) pour tout contrat de réservation signé entre le 02/10/2021 et le 03/10/2021, et la souscription concomitante d'un financement pour l'achat du bien concerné obtenu par l'intermédiaire de «LNC Financement», société de courtage partenaire de l'opération (sous réserve d'acceptation du dossier – les frais de courtage restant à la charge du bénéficiaire). Cette offre prendra la forme d'une subvention versée par compensation le jour de l'acte sur le prix de vente du bien TTC (hors parking). LNC Financement, SAS au capital de 50000 Euros ayant son siège social 50, Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt Cedex (RCS 502 543 366). Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP) depuis le 27/06/2008 sous le N°ORIAS 08042972, consultable sur le site www.orias.fr. Offre valable sur une sélection de programmes et d'appartements et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles. Toutes les offres sont éligibles du 02/10/2021 au 03/10/2021 sur une sélection de lots, valable uniquement sur présentation du code 2585. **(2)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur. **(3)** Prix valeur de l'appartement après offre au 03/09/2021 (hors stationnement). Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation signée entre le 2 et le 3 octobre 2021 d'un appartement situé dans la résidence Domaine des Lys dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)

Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

GCC

L'ETI DE PRÉFÉRENCE

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

POISSY

Villa Savoye et réalité virtuelle s'associent pour attirer le public

Le premier épisode de la série Archi VR produite par Lucid Realities est consacré à la Villa Savoye pour permettre au public de mieux comprendre l'œuvre de l'architecte Le Corbusier.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***C'est le bâtiment qui met en place les cinq piliers de l'architecture [nouvelle selon Le Corbusier]*** », **explique Chloé Jarry, directrice générale de la société de production et de distribution d'expériences immersives Lucid Realities, du choix de la Villa Savoye.**

« *Une nouvelle façon de raconter des histoires.* » Pour Chloé Jarry, directrice générale de la société de production et de distribution d'expériences immersives Lucid Realities, la réalité virtuelle a toute sa place dans les lieux culturels. Passionnée par les œuvres architecturales de Le Corbusier, elle et son équipe ont consacré le premier épisode de la série Archi VR, coproduite par la Fondation Le Corbusier et le Centre des monuments nationaux, à la Villa Savoye construite de 1928 à 1931. Le prototype des premières minutes de l'épisode a été dévoilé à la presse le 20 septembre. Un des objectifs est d'inciter le public à venir visiter la Villa Savoye.

« *On a vraiment un enjeu d'utiliser la réalité virtuelle pour faire découvrir nos monuments* […]. *On se rend compte que cela peut-être très complémentaire d'une visite. Déjà, cela peut permettre de donner envie de visiter un monument physique avec les expositions Hors les murs. On voit aussi que [la réalité virtuelle] est un média qui plaît beaucoup aux 12-35 ans et Hors les murs cela peut, nous aider à faire découvrir les monuments* », affirme la chef de mission en charge de la stratégie, et du numérique au Centre des monuments nationaux, Abla Benmiloud-Faucher en ajoutant que l'épisode sera aussi présenté « *de manière événementielle dans le monument pour l'objectif de médiation* ».

« *On est dans les yeux de l'architecte ! C'est tout l'intérêt de la réalité virtuelle* », complète Chloé Jarry du but de la médiation en précisant que le choix de la Villa Savoye ne relève pas juste de son attrait pour Le Corbusier. « *C'est le bâtiment qui met en place les cinq piliers de l'architecture [nouvelle selon lui],* explique-t-elle de la présence des pilotis, des fenêtres en bandeau, du toit terrasse, d'un plan libre avec des cloisons qui n'ont plus de fonction structurelle et d'une façade libre avec une enveloppe indépendante de la structure. *Tous ces grands préceptes vont ensuite être déclinés dans son travail dans les années suivantes.* » L'épisode complet, devrait être finalisé à la rentrée 2022. Quant au nombre total d'épisodes de la série, Chloé Jarry déclare : « *L'idée c'est déjà d'en lancer cinq et si on peut on en fera d'autres.* » Le coût total est d'environ « *300 000 euros* » et Lucid Realities recherche toujours des mécènes pour financer la série à hauteur de « *30 000 [à] 60 000 euros* » ou des coproducteurs ayant un « *apport financier à partir de 70 000 euros* ». ■

GUERVILLE

Un concert au profit de la scolarisation des Béninoises

Le 9 octobre, à partir de 19 h, la salle des fêtes de Senneville accueillera quatre groupes de musiques locaux pour *Solidarock*, un concert associatif.

Americana band, Ekwal, Guanabo et Still not retired. Voici les quatre groupes de musique du Mantois qui monteront le 9 octobre, à partir de 19 h, sur la scène de la salle des fêtes de Senneville. Leur venue est liée à la tenue de la quatrième édition du concert associatif *Solidarock*. L'entrée est au tarif de huit euros et est gratuite pour les moins de 15 ans. Les fonds récoltés seront reversés à une Association pour la scolarisation et la formation des enfants défavorisés du Bénin (ASFED) pour permettre à des jeunes filles défavorisées du Bénin d'être scolarisées. Selon un communiqué publié le 8 septembre sur la page Facebook des organisateurs, Solidarock Asfed, la première édition de l'événement avait permis de remettre à l'association la somme de « *3 000 euros* » dont « *1 180 euros* » avaient été obtenus par le biais « *des ventes de gâteaux dans la paroisse de Mantes sud* ». La somme avait contribué à rénover le foyer Sainte-Bibiane au Bénin ce qui aurait permis sur l'année scolaire 2017-2018 de prendre en charge « *22* » enfants dans ce foyer. ■

CÉCILE HÉNIN

La première édition de l'événement avait contribué à rénover le foyer Sainte-Bibiane au Bénin.

LES MUREAUX

Les musiques brésiliennes rythmeront le parc du Sautour

Le 2 octobre, la Ville des Mureaux accueillera à 21 h la chanteuse brésilienne Flavia Coelho sous le chapiteau du festival du cirque dans le parc du Sautour.

YOURI LENQUETTE

« ***La musique populaire c'est le peuple et je suis une femme du peuple*** » **résume la chanteuse Flavia Coelho de son quatrième album, *DNA*, sur le site internet officiel de l'artiste.**

Cidade perdida, Levanta Dai ou encore *Pagina*. Voici quelques uns des titres du quatrième album *DNA* de la chanteuse Flavia Coelho sorti en octobre 2019. Le 2 octobre, l'artiste viendra interpréter ses morceaux, à 21 h, sous le chapiteau du festival du cirque dans le parc du Sautour. D'après l'artiste, les chansons de son dernier album font la part belle aux rythmes brésiliens et à la musique latine ce qui permet à la chanteuse de rappeler son origine brésilienne.

Tarif unique

« *La musique populaire c'est le peuple et je suis une femme du peuple* », résume Flavia Coelho de son quatrième album sur le site internet officiel de la chanteuse, fr.flaviacoelhomusic.com. L'entrée est disponible sur le site internet de la billetterie culturelle de la Ville, billetterie.lesmureaux.fr. Le tarif, unique, est fixé à 20 euros. Le pass sanitaire est obligatoire pour assister à l'événement. ■

ANDRESY

Des photographies exposées pour sensibiliser au développement durable

Du 9 au 23 octobre, la bibliothèque Saint-Exupéry abrite l'exposition *Regard sur la biodiversité* du photographe Yann Arthus-Bertrand.

Comment sensibiliser le public au respect de l'environnement ? La bibliothèque Saint-Exupéry, située 40 boulevard Noël Marc, s'est penchée sur cette question. Pour y répondre, elle accueille, du 9 au 23 octobre, l'exposition consacrée à l'environnement *Regard sur la biodiversité*. Elle réunit les clichés du photographe Yann Arthus-Bertrand qui est notamment l'auteur du livre *La Terre vue du ciel* publié en 1999 ainsi que le président et fondateur de la fondation GoodPlanet.

Interrogé au sujet de l'exposition, le personnel de la bibliothèque Saint-Exupéry indique que l'exposition « *s'appuie sur un ensemble de 17 photographies* […] *qui illustrent chacune un objectif de développement durable* ». Quatre thématiques ressortent de cet événement. Il s'agit de « *garantir une éducation de qualité pour toutes et tous* », « *nourrir durablement une population croissante* », « *lutter contre le réchauffement climatique* » et « *préserver la biodiversité de la planète* ».

Du 19 octobre au 6 novembre, une autre exposition sous la forme d'une bande-dessinée intitulée *Yasmina et l'écologie* des éditions Dargaud, sera également présentée à la bibliothèque. Son but est d'inciter le public à adopter « *les bonnes pratiques écologiques au quotidien* ». ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La bibliothèque Saint-Exupéry accueillera aussi, du 19 octobre au 6 novembre, l'exposition sous la forme d'une bande-dessinée, *Yasmina et l'écologie* des éditions Dargaud.

ON EN PARLE

Les troubles du comportement alimentaire, fléau méconnu chez les jeunes

Qu'il s'agisse de l'anorexie ou encore de la boulimie, les troubles du comportement alimentaire n'épargnent personne y compris les plus jeunes.

LFM RADIO

La psychologue, Emilie Beaudet, et la sophrologue, Sandra Moisan, sont venues en studio pour prévenir des troubles du comportement alimentaire.

Elles font partie des conséquences les moins connues de la crise sanitaire mais, pourtant, elles concernent tout le monde, y compris les jeunes. Il s'agit des troubles du comportement alimentaire. Anorexie, boulimie ou encore hyperphagie boulimique, comment peut-on détecter ce type de maladie qui peut gâcher l'adolescence ? Pour répondre à cette question, *LFM* a reçu la psychologue Emilie Beaudet et la sophrologue Sandra Moisan. Toutes deux sont basées à Mantes-la-Jolie.

Premier constat, les troubles du comportement alimentaire n'épargnent personne. Selon la Fédération française Anorexie Boulimie, près d'un million de personnes en souffriraient, y compris les jeunes adultes dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans. Les troubles du comportement alimentaire sont donc une réalité comme le prouve la première journée de sensibilisation en rapport avec ces maladies complexes et qui a eu lieu en France le 2 juin dernier.

Selon Emilie Beaudet, détecter un trouble du comportement alimentaire chez un adolescent nécessite « *d'étudier comment il se sent, ce qu'il ressent, à quoi il veut échapper et sa place autour de la famille* ». Autrement dit, pour la psychologue, il s'agit donc de déterminer si le patient « *se trouve dans un écosystème sain pour être accompagné afin de venir à bout d'un trouble du comportement alimentaire* ».

De son côté, Sandra Moisan estime que chaque jeune atteint de trouble du comportement alimentaire ne doit pas « *s'enfermer dans un mutisme et doit faire preuve de bienveillance envers soi-même* ». Par ailleurs, les deux spécialistes soulignent également l'importance du rôle de la société dans la représentation du corps chez les jeunes à travers les magazines, la mode ou encore les émissions de télévision. « *Tout est fait aujourd'hui pour que les jeunes s'identifient à un archétype, masculin ou féminin, qui représenterait un idéal physique. Or, c'est de cette manière que les troubles du comportement alimentaire ont tendance à naître chez les jeunes* », concluent-elles. ■

On en parle est une émission présentée par Mario Lawson chaque jeudi, à 11h, sur LFM 95.5. L'ensemble des émissions est disponible sur le site internet lfm-radio.com/podcasts.

ETAT ET CIVILS

Retour sur le Prox'Epône Mézières

Les rapports entre Forces de l'ordre et population sont régulièrement mis à mal par une méconnaissance réciproque. Pour restaurer le dialogue et stopper cette incompréhension grandissante, le Prox'Epône Mézières s'est tenu le 18 septembre.

Pour restaurer le dialogue avec la population, le chef de la police pluri-communale d'Epône-Mézières, Grégory Bion, a organisé, avec ses partenaires, le Prox'Epône Mézières, connu sous le nom de Prox'Raid Aventure. Le public s'est, entre autres, initié au self-défense et a assisté à des démonstrations des forces de sécurité. « *C'est génial ce type de journées et je le vois directement sur le terrain lorsque je retrouve, dans la rue, des jeunes. Nos échanges sont beaucoup plus cordiaux* », déclare Grégory Bion. Les activités ont aussi fait connaître le travail du Samu et des pompiers.

Pour les maires d'Epône, Guy Muller (LR), et de Mézières-sur-Seine, Franck Fontaine (LREM), l'événement qui existe depuis plusieurs années sur ces villes, est un succès. « *Nous sommes souvent plongés dans un climat délétère envers les forces de sécurité et je crois qu'il est important de montrer un autre visage de la police ou des forces de sécurité. Créer du lien en faisant des rencontres dans un climat beaucoup plus agréable c'est l'objectif* », affirme Guy Muller.

Pour Franck Fontaine, la journée pourrait susciter des vocations. « *En plus de faire connaître un peu plus le travail des forces de sécurité présentes sur place, notamment aux plus jeunes, j'espère que, pour certains, cela va débloquer des vocations* », confie-t-il. ■

LFM RADIO

La sénatrice des Yvelines, Sophie Primas (LR), le maire d'Epône, Guy Muller (LR), le maire de Mézières-sur-Seine, Franck Fontaine (LREM), et le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Gérard Derouin, se sont rendus au Prox'Epône Mézières.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	8	3		5	1	7		2
	4	2		8	9			
			2			9	6	8
		4	1					
2		6		7	5		3	1
3	5		9		8	2		
7						3		9
1			5	9	7	4		
	2			1	6		8	7

SUDOKU : niveau difficile

8			4		7	9	3	
	7						5	
	9	4						6
							8	
3			6		2			
9	1	2	8			6	7	
6			7		8		2	
				6				
4						3		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°267 du 22 septembre 2021 :

7	2	6	8	4	3	1	9	5
5	1	9	6	7	2	8	3	4
4	3	8	1	5	9	2	6	7
8	9	5	4	2	7	3	1	6
6	7	2	3	8	1	4	5	9
3	4	1	9	6	5	7	2	8
1	6	7	5	3	4	9	8	2
2	8	3	7	9	6	5	4	1
9	5	4	2	1	8	6	7	3

8	7	2	1	9	4	6	5	3
4	5	3	8	6	7	9	1	2
9	6	1	2	5	3	4	7	8
3	9	7	5	2	1	8	6	4
5	8	6	7	4	9	3	2	1
1	2	4	3	8	6	5	9	7
2	3	9	6	1	8	7	4	5
7	4	5	9	3	2	1	8	6
6	1	8	4	7	5	2	3	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

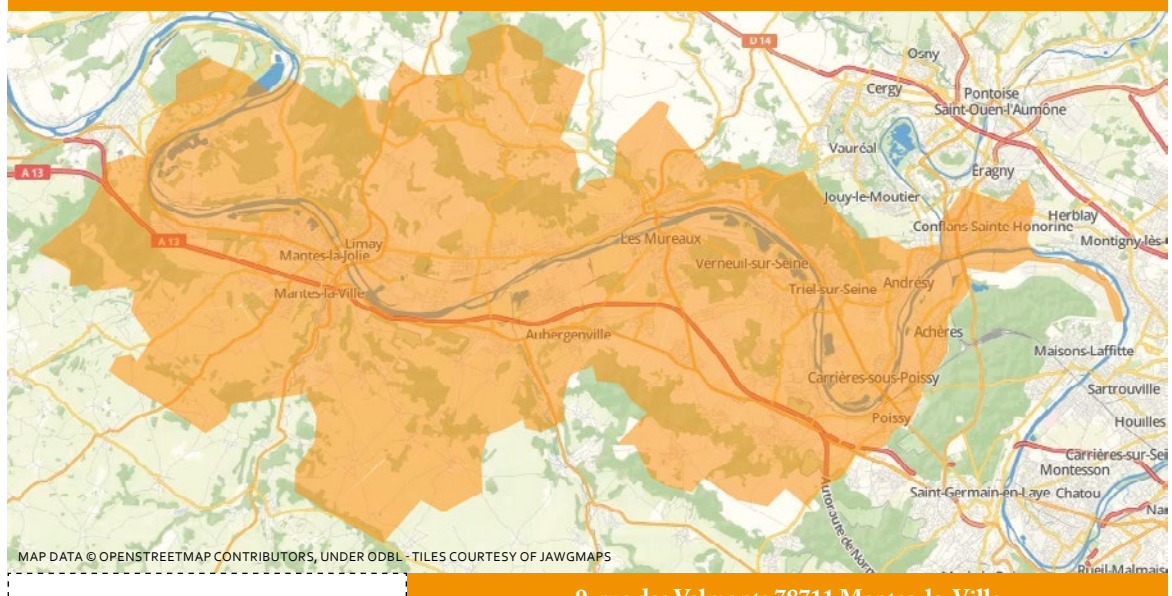

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2021 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

Programmation off de Nuit Blanche

VISIONS NOCT-URNES

Samedi 2 octobre 2021 de 19h30 à 1h

MUSÉE
Visite insolite
à la lampe torche

JARDIN
Sculptures
monumentales

TERRASSE
Performance
de danse

musee-mauricedenis.fr
Saint-Germain-en-Laye

Accès libre

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

MONUMENT HISTORIQUE

VILLE DE PARIS
Nuit Blanche